



## Compte-rendu du CTM budgétaire du 28 septembre 2016

3 octobre 2016

L'Alliance du Trèfle était représentée par Michel MOREAU, Olivier LAPOTRE et Hélène DUCHEMIN

Le ministre de l'Agriculture Stéphane LE FOLL est venu présenter au CTM le projet de budget 2017 qui allait être débattu le jour même en Conseil des Ministres.

- [Projet de loi de finances 2017](#)
- [Bilan ressources humaines 2012-2017](#)
- [Bilan enseignement et recherche agricoles 2012-2017](#)
- [Note sur l'enseignement et la recherche agricoles](#)
- [Diaporama de présentation](#)

### Présentation du budget 2017

Le ministre souligne que le budget est en **augmentation de 5 % par rapport à 2016** (à périmètre constant).

Il rappelle les **priorités** du ministère : **agriculture** (ICHN, agro-environnement, modernisation des installations), **forêt** (FSB, FEADER, fonds chaleur), **sécurité sanitaire, enseignement**.

#### Effectifs

**Le schéma d'emploi est à l'équilibre** avec + 140 emplois dans l'enseignement, + 60 pour la sécurité sanitaire et - 200 pour le programme 215. A noter le recrutement de 230 apprentis pour le MAAF et ses opérateurs.

L'objectif de + 1000 postes promis par le ministre dans l'enseignement agricole en début de mandat a été atteint.

#### Crédits

Les crédits traduisent les priorités gouvernementales :

- Budget de 1474 M€ hors CAS pension, en hausse de 45 M€ (33 M€ après transferts)
- Mesures principales :
  - Revalorisation du point d'indice (14,6 M€)
  - PPCR<sup>a</sup> (11,6 M€)
  - GVT<sup>b</sup> (8,5 M€)
  - Mesures catégorielles (1,6 M€)

Le budget permet de proposer un **nouveau plan de déprécarisation** :

- 1850 postes ont été ouverts depuis 2012
- le dispositif est prolongé jusqu'à mars 2018
- **500 nouveaux postes pour 2016-2017**
- Les concours s'étaleront sur le dernier trimestre 2016 et le 1<sup>er</sup> trimestre 2017.

A noter qu'on a réussi à doubler le nombre d'élèves handicapés accueillis dans l'enseignement agricole.

<sup>a)</sup> Parcours professionnels, carrières et rémunérations

<sup>b)</sup> Glissement vieillesse-technicité



## Interventions des organisations syndicales (OS)

Intervention de l'Alliance du Trèfle en lien [ici](#)

Le Ministre quitte la séance pour se rendre au Conseil des ministres.

La Secrétaire générale, Valérie METRICH-HECQUET propose de poursuivre la séance en présence de la Directrice de Cabinet, Christine AVELIN.

## Réponses aux questions des OS

### Déprécarisation

Il y aura toujours un volant de contractuels, mais sur une durée courte et de telle sorte qu'on débouche sur des titularisations.

### IFCE

Cet opérateur est l'objet des plus grosses restructurations depuis 15 ans. Le COP a été signé avec un recentrage des missions. Le MAAF abonde les moyens financiers vers l'IFCE de 20 % supplémentaires. Des solutions sont à trouver pour les agents : requalification, passage choisi en collectivités territoriales ...

### SEA

- Le schéma d'emploi sur le 215 est passé de **moins 220 en 2016 à moins 200 ETP**
- On a bénéficié d'un **transfert positif sur les SIDSIC** avec rétrocession d'une vingtaine d'ETP (donc en pratique le schéma d'emploi passe à moins 180 et non moins 200).
- Des consignes ont été données aux RBOP (préfets de Régions) pour **maintenir les effectifs liés à la PAC**.
- Par rapport au volant de vacataires de 355 ETPT, on anticipe en prévoyant **605 vacataires dès début 2017** en espérant résorber de moitié le retard de paiements (11 mois de retard de paiement PAC en 2015). On **reconduit en 2017 la dérogation à la règle des 2 mois mise en place en 2016 et qui permet de prolonger les contrats**.
- Au 20 septembre, 85 % des dossiers PAC sont payés ; il reste un mois pour terminer.

La Secrétaire générale souligne que les SEA sont ultra-consciencieux et ne doivent pas endosser les responsabilités qui ne leur reviennent pas.

**Intervention de la DGPE**, qui propose de faire un bilan début 2017 (avec les SEA, l'ASP ...) de la période 2014-2016 afin d'en tirer ensemble les leçons ; elle est favorable à davantage de mobilité entre SEA et administration centrale et avec l'ASP ; elle considère qu'il faut prendre soin de donner du sens à l'action des agents.

**Intervention du DGAL** : on a beaucoup travaillé sur la redéfinition des moyens en matière de sécurité sanitaire ; on a redonné du sens et une certaine fierté, on a relevé les effectifs ; la DGAL dispose d'un réseau de référents qui s'inscrit dans la démarche de la COSE ... On a besoin d'eux, on manque parfois de compétences techniques en administration centrale ; même constat que la DGPE sur la nécessité d'allers-retours terrain/centrale.



### Abattoirs

On a intégré la nécessité de réévaluer les dotations d'objectifs pour les abattoirs de boucherie de faible capacité. Nous avons du mal à trouver des effectifs pour les abattoirs de volailles.

Les services de la DGAL étudient le rapport d'enquête parlementaire en vue de faire des propositions au Ministre.

### Opérateurs

L'ONF, l'INAO, l'ODEADOM, l'Infoma, et l'Agence bio sont exonérés de schéma d'emploi (annulation des suppressions de postes).

Moins 7 ETP pour l'ANSES et le CNPF

Moins 34 pour l'ASP

Moins 40 pour FAM et l'IFCE

### Enseignement agricole

- Les créations de postes ont porté à 70 % sur le secteur public et à 30 % sur le privé (on a inversé les chiffres de la période 2008-2012)
- Contractuels sur budget d'établissement : des mesures ont déjà été prises pour améliorer leur situation (notamment la possibilité de les employer à 100%) mais il reste encore beaucoup à faire. Un groupe de travail a été mis en place, notamment pour toiletter le protocole de 1998.

### Revalorisation du point d'indice

Elle est bien budgétée !

### Recrutements

Il faut « armer » le dispositif et donc augmenter progressivement les ETP (sinon les recrutements ne se feront pas).

Exemple : l'étalement du plan de requalification sur 4 ans a permis de s'adapter au nouveau contexte PPCR qu'on n'avait pas prévu.

Une hausse du recrutement d'ISPV nécessite une modification de leur statut qui a été portée à la Direction Générale de la Fonction publique.

### DRAAF

La Secrétaire Générale considère qu'il est normal que les déplacements se multiplient pendant la phase de « maillage du territoire ». Il faut laisser les agents se poser avant de lancer une réflexion sur l'adéquation missions/moyens.

### PPCR

Si on ne l'avait pas eu (ie si certaines OS ne l'avaient pas signé), on n'aurait pas de grade à accès fonctionnel (GRAF) pour les IAE.

### Métiers techniques

La Secrétaire Générale considère qu'il faut dépasser les corporatismes et se demander comment on peut maintenir les compétences techniques pour comprendre les enjeux et être capables de parler aux partenaires afin que les citoyens aient envie de payer des impôts pour une fonction publique efficace :

**g**arder de bons recrutements, de bonnes formations, de bons déroulements de parcours ... Dire que l'intérêt général passe aussi par la compétence technique.